

défaut d'aborder les nécessités fondamentales du développement culturel du pays, et ainsi de suite. D'après cette attitude, c'est ce qui résulterait de l'admission des postes privés à rivaliser sur un pied d'égalité avec le réseau public du pays.

En ce qui concerne l'infiltration à outrance des influences américaines, disons que le Canada a atteint un degré suffisant de maturité pour s'être départi totalement du complexe d'insécurité et d'infériorité qui existait à cet égard avant la seconde Grande Guerre. En fait, nous avons maintenant atteint une maturité nationale et culturelle suffisante pour commencer à imposer jusqu'à un certain point notre culture à notre puissant voisin du Sud. C'est ce qui est ressorti des délibérations du comité lorsque le président de Radio-Canada a révélé qu'on y demande de plus en plus quelques-uns des meilleurs programmes du Canada.

Quant aux émissions de télévision émanant des États-Unis, même dans les circonstances actuelles, nous en sommes tributaires dans la proportion de la moitié de nos programmes. Je ne crois pas que l'établissement d'un organisme de régie indépendant exercerait une influence inopportune dans ce sens.

On a dit que les propriétaires de postes privés n'ont guère favorisé nos artistes. Si nous y regardons de plus près, nous constaterons qu'une bonne proportion des artistes participant actuellement aux émissions de Radio-Canada, à la télévision aussi bien qu'à la radio, ont reçu leur formation première dans les petites stations locales qui, on le sait, relèvent toutes du secteur privé. L'élaboration des programmes étant restreinte pour les stations privées, ces artistes ne peuvent guère se faire entendre sur les grands réseaux. On sait, par exemple, qu'il y a peu de stimulant ou d'encouragement à l'élaboration de programmes de grands spectacles. Nos artistes qui ont vu le jour dans de petites collectivités doivent se rendre dans les grandes villes qui, sous notre régime actuel d'émissions, sont devenues les centres de production.

Laissons là les problèmes intéressant nos artistes et la pénétration américaine, pour passer au mercantilisme, bête noire des débuts de la radiodiffusion, surtout lors de l'établissement, en 1932, de la Commission canadienne de la radiodiffusion. Par suite de la situation existant aux États-Unis, la radiodiffusion était devenue le fief des mercantis et l'influence commerciale était assurément indésirable. Mais tout cela est changé et nous constatons que même Radio-Canada n'hésite pas à faire commanditer ses émissions. Ayant posé au président du Bureau

des gouverneurs une question sur l'excellente série *Wednesday Night*, qui vise à des émissions de haute qualité, il m'a répondu que Radio-Canada ne verrait pas d'inconvénient à ce que cette série fût commanditée. Avec l'avènement de la télévision, le mercantilisme est devenu un art et, tout comme pour la réclame faite dans cet autre organe important de pénétration des masses que sont les journaux, la réclame faite à la télévision atteint maintenant un niveau assez élevé.

Depuis deux ans, il se produit un fait remarquable dans l'industrie canadienne du cinéma. Il y a maintenant deux ans que la télévision s'est installée chez nous et ce n'est pas sans étonnement que j'ai lu que, dans un intervalle aussi court, il s'est établi au Canada une industrie cinématographique solide et prospère. En 1952, seulement 23 sociétés canadiennes occupaient ce secteur. Aujourd'hui, elles sont 46, qui travaillent surtout à satisfaire l'appétit vorace de notre réseau de télévision. Les chiffres de notre production cinématographique sont d'un grand intérêt. Pour ce qui est de la production de films commerciaux portant sur des annonces spéciales et ainsi de suite, l'industrie canadienne a produit 111 films en 1952, 191 en 1953 et 600 en 1954. Augmentation énorme en deux ans. Notre industrie est à enlever à sa sœur américaine la domination qu'elle exerçait sur notre marché. En 1952, parce qu'elle avait beaucoup d'avance sur la nôtre,—la télévision est tard venue au Canada,—l'industrie américaine exerçait un quasi-monopole sur le marché. Aujourd'hui, notre industrie fait de grands progrès.

Pour ce qui est des vues fixes, nous produisons 31 films en 1952; en 1953, ce chiffre passait à 48 et, en 1954, il atteignait 100. Nous avons ensuite, pour ce qui est des films du commerce, une activité très importante désignée par le mot "autres", qui vise les productions plus ambitieuses. En 1952, nous ne produisons aucun film de ce genre; en 1953, nous en produisons 50 et, en 1954, 200. Et la tendance est à la multiplication et à l'amélioration constante. Ces progrès sont encourageants pour ce qui est de l'apport culturel du Canada au cinéma et à la télévision. Ils indiquent que le Canada a atteint la maturité et la confiance en soi qui lui permettent de lutter avec succès contre la concurrence de plus puissantes industries d'outre-frontière en ce qui regarde la production de films pour la télévision.

Un dernier mot avant de reprendre mon siège. D'après les porte-parole du Gouvernement et ceux de la CCF, nous n'aurions pas, semble-t-il, à modifier notre ligne de conduite en matière de diffusion. Je comprends une